



## AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

**PRENEZ AVIS** que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra le **7 août 2024 à 19 h 30**, une séance au cours de laquelle il statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1.	Numéro de cadastre :	5 096 015
2024-0050	Numéro d'immeuble :	Chemin Scenic, Sutton
	Nature et effet de la demande :	Autoriser une superficie de lot de 9 297 mètres carrés pour le lot projeté 6 642 266 au lieu de 20 000 mètres carrés, comme indiqué à l'article 1,2, chapitre 3, zone REC-05 du <i>Règlement de zonage 115-2</i> .  Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : <a href="https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-chemin-scenic">https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-chemin-scenic</a>

Tout intéressé, pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

**DONNÉ à Sutton, Québec, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de juillet de l'an 2024.**

Jonathan Fortin, LL.B., OMA  
Directeur général adjoint | Greffier et directeur des affaires juridiques



## AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

**PRENEZ AVIS** que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra le **7 août 2024 à 19 h 30**, une séance au cours de laquelle il statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1.	Numéro de cadastre :	5 096 015
2024-0050	Numéro d'immeuble :	Chemin Scenic, Sutton
	Nature et effet de la demande :	Autoriser une superficie de lot de 9 297 mètres carrés pour le lot projeté 6 642 266 au lieu de 20 000 mètres carrés, comme indiqué à l'article 1,2, chapitre 3, zone REC-05 du <i>Règlement de zonage 115-2</i> .  Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : <a href="https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-chemin-scenic">https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-chemin-scenic</a>

Tout intéressé, pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

**DONNÉ à Sutton, Québec, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de juillet de l'an 2024.**

Jonathan Fortin, LL.B., OMA  
Directeur général adjoint | Greffier et directeur des affaires juridiques